

## REUNION DU COMITE DE GESTION DU 17 SEPTEMBRE 2020

Arrivée masquée des membres du comité à 14h30...Une fois placés à distance de sécurité sanitaire, certains ont levé le masque, la porte d'entrée étant maintenue ouverte.

Excusés : Jean Claude DALON, Marielle TANSINI

Présents : René CARDOT, Edith DECQ, Yves DELAVIERE, Patrice FERREOL, Jacques LAVERGE, Gérard MULLER, Joël PESTEL, Anne-Marie PETIT, Pierre ROUSSEL

L'année ayant été fortement impactée par les mesures de confinement, la réunion annoncée pour le 7 avril n'a pu se tenir. Mais il faut préparer l'A.G. du 3 octobre !

L'Association en collaboration avec les Lycées Publics de Chauny et les professeurs qui les ont réalisés, a acheté les matériels nécessaires à la confection de masques et visières de protection anti-virus qui ont finalement été donnés à la Croix Rouge de Chauny.

Mais il n'a pas été possible d'envisager sorties, visites ou voyages. Une sortie pour découvrir les églises fortifiées avait été cependant envisagée par René CARDOT

Financièrement, actuellement, le compte courant s'élève à 292,33€, le livret A à 5073,47€, le nombre d'adhérents, qui peut évoluer lors de l'A.G., est voisin de la cinquantaine.

Gérard MULLER a mis à jour récemment le site Web qui a reçu entre 1600 et 1700 visites ... mais ne suscite malheureusement pas de vocations pour étoffer le comité de gestion. Pourtant, Pierre ROUSSEL ne souhaite pas rester président, et Joël PESTEL désirerait, lui, que sa tâche de secrétaire soit allégée. Espérons que des bonnes volontés se manifesteront lors de l'A.G puisque une éventuelle dissolution de l'Amicale ne paraît pas souhaitable pour beaucoup de membres. Un bulletin devrait être réalisé après l'AG.

Après consultation des adhérents qui l'ont souhaité de manière majoritaire, un repas commun suivra l'A.G. Les propositions de 3 restaurants, envoyées à Pierre ROUSSEL sont débattues. De l'avis général, c'est l'Auberge du Bois Doré à CUTS qui est retenue, pour un menu à 38€. Il est rappelé que l'Amicale participera à hauteur de 10€ pour chaque personne adhérente.

Pour l'information concernant notre réunion annuelle du 3 octobre, il est prévu d'alerter le journal l'Aisne Nouvelle, la Mairie de Chauny, Monsieur Lalonde, ancien maire et de demander l'affichage de l'Assemblée Générale sur le tableau lumineux de la Salle des Fêtes de Chauny.

La séance est levée à 17h15, après «remasquage» des participants !